

Conférence régionale de la vie associative
« Associations et collectivités - Faire territoire ensemble »
2 juillet 2026

Atelier « COMMENT COOPERER ENSEMBLE ? »
Compte-rendu

RAPPELS

Présentation de l'atelier pour l'inscription

Comment inventer et renforcer de nouvelles formes de coopération entre associations, collectivités et autres acteurs des territoires ?

A partir d'expériences concrètes, cette séquence explorera les conditions de réussite des démarches de coopération, les outils et dispositifs qui les soutiennent, ainsi que les leviers permettant de construire des actions réellement co-construites, sans les réduire à une logique de commande.

Méthode pour faciliter l'expression des participants : exploration et partage avec la technique du world café selon 4 tables :

- Leviers/points d'appui à la coopération
- Freins/failles à la coopération
- Exemples d'actions (supprimé pour l'atelier de l'après-midi car nous a semblé moins pertinent).
- Besoins pour améliorer les pratiques de coopération.

Adaptation étant donné le temps imparti

- Matin : les participants ont pu tourner sur 3 tables et non 4.
- Après-midi : la table « Exemples d'actions » a été supprimée.
- Le temps de synthèse et d'apports par les 2 intervenants Sylvain et Gaëlle a été court.

SYNTHESE DES PRODUCTIONS

LES POINTS D'APPUI A LA COOPERATION

L'interconnaissance – les liens humains

Comprendre le fonctionnement de l'autre, la collectivité ou l'association, faire la différence entre agents et élu.e.s.

Connaître les compétences des différentes collectivités par secteur d'activité.

Avoir des interlocuteurs bien identifiés (techniciens, gestionnaires et/ou élus, dirigeants associatifs).

Agir au niveau des décideurs et des gestionnaires est essentiel

Se faire connaître, se connaître, se reconnaître, avec les élus et avec les techniciens.

Installer de la convivialité.

Avoir des moments et lieux de rencontres

Enjeux de la régularité des rendez-vous, des rencontres, ritualiser.

Mettre à l'agenda des rendez-vous récurrents entre collectivité et association.

Créer un espace d'échange entre élues et dirigeants associatifs, en direct ou via un intermédiaire qui fait le lien.

Travailler l'accessibilité des élus.

Inviter les collectivités aux AG des associations, transmettre les rapports d'activité, organiser des visites...

Pour les dirigeants associatifs, participer aux conseils municipaux et conseils communautaires.

Travailler la culture de la coopération

Volonté politique des 2, collectivité et association.

Equilibre entre les forces collectivités/asso => processus gagnant/gagnant

Accepter de s'ouvrir aux autres, se décentrer de ses seuls enjeux.

Confiance, culture, respect, courage => charte.

Partager des valeurs communes : est-ce qu'on a besoin d'être d'accord pour coopérer ensemble ?

Reconnaître l'existence des désaccords et accepter de construire par le dialogue.

Importance du rôle des réseaux et des acteurs fédérateurs vs rôle de médiateur : centre social, MDA, EVS...

Se retrouver sur un projet concret

Partager un diagnostic des besoins => comment ensemble répondre à ces besoins ?

Notion de complémentarité association et collectivité.

Capacité à définir des besoins communs et des objectifs communs.

Revenir à une discussion sur le projet (pas seulement l'action).

Enjeu des échelles de coopération : la bonne échelle pour coopérer ?

Enjeu d'être en accord avec le Projet politique de la collectivité (volonté politique de co-construire).

Fléchage financier issu des choix politiques à différents niveaux est une limite à la coopération.

Temps : co-construire nécessite du temps, attention le temps est une question de priorité (enjeu d'aligner le temps politique et associatif).

Enjeux et stratégie pour les associations

Ecoute des besoins des associations : créer, faire du lien, dialoguer.

Acceptation de l'autonomie de décision des associations (cf contre-pouvoir) de la part des élus.

Sécurisation des financements.

Inscrire ses projets dans une logique de cofinancements (facilitant pour gagner en autonomie).

Retour au projet associatif, projet social - Radicalité : la racine, le projet.

Se regrouper par thématique d'intervention, sortir de la logique concurrentielle.

Fonctionner entre pairs, mutualisation pour se renforcer.

Uniformiser, harmoniser les réponses (? R ?) de financement associatif.

LES FAILLES A LA COOPERATION

Le manque d'inter-connaissance et de communication

Identifier le bon interlocuteur.

Obstacles hiérarchiques, différence de pouvoir d'agir, de décision.

Indisponibilité des élus, voire inaccessibilité. Ne viennent pas à la rencontre des associations => démotivation.

Méconnaissance du tissu associatif du territoire.

Multiples associations et grande diversité.

Comprendre les enjeux respectifs (interconnaissance + priorités !)

Manque de compréhension mutuelle.

Manque d'intérêt des uns pour les autres.

Manque de communication, de connaissance, de formation.

Manque de confiance.

Impact négatif mutualisé, image, réputation.
Historique négatif, image dégradée de l'association qui perdure.

Différence de culture, de fonctionnement, de politique

On ne parle pas la même langue.
Différence de fonctionnement.
Décalage entre les orientations politiques des élus et le projet associatif.
Différence politique. Diagnostic non partagé, commun, croisé.
Interprétations du territoire différentes.

La commande publique et la délégation de service public ne font pas une coopération ipso facto. Solutions palliatives à l'insuffisance de moyens ?
Instrumentalisation de l'association à des fins politiques.
Compromis au détriment de l'identité de l'association.

Les appels à projet empêchent la pérennisation des actions et mettent en concurrence les associations.
Sur-administratif.
Justification trop lourde et complexe.
Diversité de comptabilité exigée dans les associations.
Le tout numérique (remettre de l'humain).

Financement. Budget (*RQ Isabelle : tel que, apporte peu d'éléments, je retirerais*)
Habitudes ancrées et enjeux de pouvoir. Ego.

Manque d'autocritique.

Le temps...

Mandat politique court / Vie associative.
Temporalité différente entre association et EPCI (quotidien et projet).
Temps (à investir / à financer).
Temps nécessaire pour travailler ensemble.

Espaces de rencontre, de concertation

Absence de lieux de concertation.
Manque de coordination entre les entités territoriales.

Faibles des associations

Attentes des associations focalisées sur les seuls financements (méconnaissance des autres possibilités).
Entre-soi associatif qui ne permet pas de porter les défis collectifs.
Manque de pratique d'auto-évaluation des associations.
Incapacité à montrer ses points forts et l'impact de l'association.
Dans l'association : mauvaise répartition des tâches et des responsabilités
(*RQ Isabelle : je trouve que c'est trop caricatural. Par expérience, je trouve que certaines asso sont bp mieux organisées en interne que certaines collectivités ! Je ne mettrais pas ce point*).

LES BESOINS POUR AMELIORER SA PRATIQUE DE COOPERATION

Outils d'interconnaissance : annuaires, cartographies

Entre associations : plateforme des associations pour connaître les autres associations du territoire (annuaire). Mailing-list des associations locales (mon élu m'embête, on y répond collectivement).

Des collectivités : annuaire des différentes collectivités avec les contacts des interlocuteurs bien identifiés et pérennes.

Reconnaissance, valorisation du travail des associations par les collectivités : mentionner, intégrer dans des événementiels, sur les réseaux sociaux des collectivités.

Valorisation du bénévolat.

Collectivité valorise auprès de la population l'action des associations > ramener des bénévoles et valoriser l'image des associations.

Espace de rencontres et de travail

A différentes échelles de territoire (région, comcom, ville...) selon les objectifs, les besoins.

Espaces de rencontre avec les élus : en appui sur un territoire, synergie entre les collectivités.

Enjeu qu'il y ait tous les élus sur chaque thématique (pas seulement vie associative) > transversalité.

Importance de la régularité des moments de rencontre.

Journées, événements, occasions, de rencontre associations et collectivités

Plus de temps d'échanges

Forum des associations, autres

Fête des voisins (avec associations et collectivités)

Espace dédié, protégé pour le travail et l'échange (ex CESER)

Aussi pour transformer en actions concrètes les discussions.

Atelier de quartier, QPV

HCVA local (Haut conseil à la vie associative)

Partir du territoire

Contrat de territoire qui réunit tous les acteurs.

Contrat de liberté d'expression qui protège les associations : garantir le droit de contre-pouvoir.

Sécuriser les associations dans leur liberté d'expression et dans leurs actions.

Mais qui peut garantir cette liberté si ce n'est l'Etat ?

Formation des élus, des agents, des bénévoles associatifs.

Vis ma vie de...

Formation mixte collectivités et associations. Croiser les regards

Avec collectivités qui présentent les compétences, le fonctionnement, les limites de collectivités et de même pour les associations.

Parcours d'intégration du nouvel élu pour présenter les associations locales et la vie associative.

Mutualisation

Mutualisation, mise à disposition : matériel – infrastructure – compétences – logiciel...

formalisé par une convention, du mécénat de compétences.

Calendrier connu et partagé (élus, associations, habitants) pour activités, dépôts de dossier, financement.

Plateforme pour transmettre des annonces et des réservations

Ex <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> – <https://monasso.cotedor.fr/>

Relations financières

Financement pour aider les associations à avoir du temps pour travailler une politique cohérente sur le territoire.

Conventions pluriannuelles.

Dossier unique de subvention (dite le nous une fois) – transmettre toutes pièces d'un coup

Plateforme commune de dépôt de dossier.

Evaluation (cf autre atelier).

LES EXEMPLES D'ACTION DE COOPERATION

Communauté de communes Ouche et montagne : création d'une association pour aider la coopération entre associations et collectivités.

Se rencontrer, travailler ensemble, porter un projet commun

Des événements

Nuits d'Orient (Dijon)

Festivals /semaine du handicap

Journées de l'Europe

Village asso à Besançon par quartier avec France Bénévolat.

Atelier Jeunesse Education artistique et culturelle ou CTDC (DRAC, collectivité, associations culturelles).

24 heures de Beaune : événement généré par la collectivité et assuré par plusieurs associations de la commune.

Forum des associations

Café des partenaires

Le grand déj' des associations.

Des projets

Mobilité en milieu rural : transport d'utilité sociale (projet collectivité/associations).

Gestion du périscolaire et extra-scolaire.

Création de cohorte d'animateurs périscolaires en alternance (APSAL et collectivités).

Village prévention noyade (bassin mobile)

Des lieux

Maison des associations.

Interconnaissance via Guide Asso

Rencontres Etat / guide asso

Réflexion commune pour mailler les associations

Convention collectivité/association

Formation inter-associations : force et pouvoir pour aller ensemble vers les collectivités.